



# CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

## Marché 2020-01 : Nettoyage/Plonge

Ministère délégué aux Sports  
CREPS de la Réunion  
24 route Philibert Tsiranana  
CS61115

97495 Sainte-Clotilde CEDEX  
Téléphone : 02.62.94.71.94  
Télécopieur : 02.62.20.00.61

Adresse internet : [creps@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:creps@creps-reunion.sports.gouv.fr)

### 1 – dispositions communes

Le titulaire du marché fournit le matériel, les produits de nettoyage et le personnel nécessaires à la bonne et complète exécution des prestations.  
Les matériels et produits doivent être de nature à assurer la bonne conservation des surfaces traitées et ne pas détériorer les sols et agencements divers.

Le CREPS assurera la fourniture de l'eau, de l'électricité, de la lingerie et de tous les autres consommables nécessaires à la bonne exécution des prestations.

*Le matériel et les produits de nettoyage seront fournis par le CREPS pour les prestations optionnelles.*

Le titulaire désignera un chef d'équipe dont les coordonnées seront communiquées au CREPS.

Le titulaire du marché organise le service des personnels affectés à l'exécution du présent marché, dans le respect du règlement intérieur de l'établissement.

Le titulaire est tenu de respecter la réglementation en vigueur concernant la protection de la main d'œuvre et les conditions de travail.

Le titulaire s'engage à :

- Transmettre tous les mois un état récapitulatif précisant les dates des tâches effectuées

- Signaler au service accueil/entretien/restauration tous travaux ou dysfonctionnements constatés dans un lieu dans lequel il intervient.

## 2 – dispositions spécifiques

### Marché de nettoyage 2020-01 - Prestations forfaitaires (site de Saint-Denis)

Le titulaire réalisera la plonge et les nettoyages dans les lieux suivants :

1- l'ensemble du bâtiment D lié au réfectoire du CREPS, à l'exception des cuisines et des chambres froides.

2- dans les espaces extérieurs liés au réfectoire : abord du bâtiment D, varangue et espace dodo.

Les locaux sont décrits dans les tableaux 1a et 1b, les prestations à réaliser sont décrites dans le tableau 2.

- Tableau 1a : Description du bâtiment D « cuisine-réfectoire-plonge »
- Tableau 1b : Description des besoins en heures
- Tableau 2 : Cahiers des nettoyages à effectuer

#### **Tableau 1a : Bâtiment D « cuisine-réfectoire » Description des locaux**

<b>Nature des locaux</b>	<b>Surface</b>	<b>Nature du sol</b>
Espace plonge	18 m2	Carrelage
Réfectoire	101 m2	Carrelage
Varangue	90 m2	Carrelage
Toilettes réfectoire	11.5 m2	Carrelage
Vestiaires + toilettes +bureau économe + coursives	24.8 m2	Carrelage
Réserves alimentaires	15.9 m2	Carrelage
coursives	20 m2	Carrelage

#### **Tableau 1b : «Besoin du service « cuisine-réfectoire-plonge» Description des horaires**

	<b>Petit déjeuner</b>	<b>Déjeuner</b>
<b>Du lundi au Vendredi</b>	6h30 -10h00	11h-14h30

#### **Tableau 2 : Cahier des charges du marché de nettoyage**

Légende des colonnes :

S : à chaque service

J : tous les jours

H : hebdomadaire

M : mensuel

P : selon planning fourni par le creps

Les prestations suivantes sont à effectuer du lundi au vendredi et dimanche soir.

<b>Plonge</b>	<b>S</b>	<b>J</b>	<b>H</b>	<b>M</b>	<b>P</b>
Nettoyage « marmites »	x				
Nettoyage couverts+ assiettes+ verre+ plateaux	x				
Nettoyage « équipements plonge »	x				
Balayage des sols	x				
Lavage et rinçage des sols et murs	x				
Nettoyage des vitres			x		
Organisation du tri sélectif	x				
Lavage et désinfection poubelle	x				
Mono brosse				x	

<b>Réfectoire</b>	<b>S</b>	<b>J</b>	<b>H</b>	<b>M</b>	<b>P</b>
Aération des locaux	x				
Dépoussiérage des objets meublants		x			
Nettoyage Tables + chaises	x				
Balayage des sols	x				
Lavage et rinçage des sols		x			
Nettoyage des vitres			x		
Enlèvement des traces de doigts a proximité des poignées de portes et interrupteurs électriques			x		
Mono brosse				x	

<b>Varangue</b>	<b>S</b>	<b>J</b>	<b>H</b>	<b>M</b>	<b>P</b>
Balayage des sols		x			
Lavage et rinçage des sols et murs		x			
Nettoyage Tables + chaises		x			
Mono brosse				x	

<b>Sanitaires, douches, vestiaires</b>	<b>S</b>	<b>J</b>	<b>H</b>	<b>M</b>	<b>P</b>
Aération des locaux	x				
Nettoyage des appareils sanitaires avec désinfection et désodorisation		x			
Balayage humide des sols additionné d'un désinfectant		x			
Essuyage soigné des glaces, robinetterie et appareils autres		x			
Mise en place des garnitures		x			
Détartrage des cuvettes sanitaires			x		
Enlèvement des traces de doigts a proximité des poignées de portes et interrupteurs électriques			x		
Lessivages des murs				x	
Mono brosse				x	

<b>Réserves alimentaires + bureau économe</b>	<b>S</b>	<b>J</b>	<b>H</b>	<b>M</b>	<b>P</b>
Aération des locaux		x			
Dépoussiérage des objets meublants		x			
Balayage humides des sols		x			
Lavage et rinçage des sols			x		
Vider corbeille a papier		x			

<b>Parties communes</b>	<b>S</b>	<b>J</b>	<b>H</b>	<b>M</b>	<b>P</b>
Couloirs : lavages des sols		x			
Abords bâtiment D (ramassage papier..)		x			

## Marché de nettoyage 2020-01 - Prestations optionnelles

Le titulaire réalisera les prestations suivantes :

- Service général des 3 sites (*Nettoyage des locaux*)
- Service Plonge (site de la Plaine des Cafres et de Saint-Denis)

Les sites sont décrits dans le tableau 1 et les prestations à réaliser sont décrites dans le tableau 2.

- Tableau 1 : les sites
- Tableau 2 : Cahiers des charges de nettoyage à effectuer

**Tableau 1 : Les Sites**

Lieux	Site de Saint-Denis	Site de Saint-Paul	Site de la Plaine des Cafres
adresse	24 rte P.Tsiranana Champ-Fleuri CS61115 97493 Sainte-Clotilde	48 boulevard du front de mer 97460 Saint-Paul	27 ème bourg Murat 97418 Plaine des Cafres
Prestation nettoyage /site	<u>Service général :</u> Salles de cours Internat Restauration Parties communes + <u>Plonge</u>	<u>Service général :</u> Salles de cours Parties communes	<u>Service général :</u> Salles de cours Internat Restauration Parties communes Gymnase + <u>Plonge</u>

**Tableau 2 : Cahier des charges de nettoyage à effectuer**

Les prestations sont effectuées selon les demandes du CREPS en fonction du plan d'occupation des salles, d'hébergement et de restauration.

*Le CREPS est ouvert 355jours /an et fonctionne 7jours/7.*

Légende des colonnes :

Produits : fourniture mis à disposition par le CREPS (matériel + produits) hors tenue et plonge de Saint-Denis.

Nature : descriptif des locaux

Planning : selon planning fourni par le CREPS

Service général des 3 sites	Produits	Nature	Planning
Nettoyage des sols	Oui	<i>Carrelage</i>	x
Nettoyage des murs	Oui	<i>peinture</i>	x
Nettoyage des vitres	Oui		x
Nettoyage mobilier	Oui		x
Nettoyage sanitaires	Oui	<i>carrelage</i>	x
Nettoyage des parties communes	Oui	<i>carrelage</i>	x
Gymnase (uniquement site Plaine des cafres)	Oui	Lino	x

<b>Service restauration (plonge)</b>	<b>Produits</b> (hors site de St Denis)		<b>A chaque service</b>
Nettoyage « marmites »	Oui		x
Nettoyage couverts+ assiettes+ verre+ plateaux	Oui		x
Nettoyage « équipements plonge »	Oui		x
Balayage des sols	Oui		x
Lavage et rinçage des sols et murs	Oui		x
Nettoyage des vitres	Oui		
Organisation du tri sélectif	Oui		x
Lavage et désinfection poubelle	Oui		x